

Finlande

D'après les statistiques nationales, 192 200 étrangers résidaient en Finlande fin septembre 2012, soit environ 3.5 % de la population, principalement en provenance d'Estonie (38 000), de la Fédération de Russie (29 800) et de Suède (8 500).

En 2011, 29 500 personnes se sont installées en Finlande, soit 15 % de plus qu'en 2010. 2011 a été une année record en termes de migration totale. Sur l'ensemble de ces entrées, 20 400 étaient le fait de ressortissants étrangers (soit une augmentation de 12 % par rapport à 2010). Les principaux pays d'origine des immigrés demeurent l'Estonie (4 700), la Fédération de Russie (2 800), la Chine (750), la Somalie (750) et l'Irak (700). Selon les premières statistiques, 22 500 personnes sont arrivées en Finlande entre janvier et septembre 2012, un chiffre en légère hausse par rapport à celui de la période correspondante de l'année précédente (21 000).

Le nombre de demandes de permis de séjour a diminué de 4 % en 2011. Le nombre de demandes pour raisons familiales est resté globalement stable par rapport à 2010 (10 000). Le nombre de demandes à des fins professionnelles a augmenté de 41 % en 2010, à 6 500. Sur les 17 700 permis délivrés en 2011, 32 % ont été accordés pour raisons familiales, 31 % pour études et 30 % pour raisons professionnelles. Entre janvier et octobre 2012, 19 000 personnes au total ont demandé un permis de séjour, soit à peu près autant qu'en 2011, et la répartition des permis délivrés était largement similaire.

En 2011, 3 100 personnes au total, dont 150 mineurs non accompagnés, ont déposé une demande d'asile en Finlande, soit une diminution d'environ 25 % par rapport à 2010. Le flux de demandeurs d'asile était similaire en 2012 : de janvier à novembre 2012, 2 900 demandes d'asile ont été déposées, principalement par des Irakiens (760).

La Stratégie 2020 sur l'avenir des migrations est un projet phare du gouvernement actuel. Elle vise à mettre en place une politique de l'immigration destinée à étayer la construction d'une société impartiale, sûre et pluraliste, et à améliorer la compétitivité du pays sur le plan international. Cette stratégie globale a pour objectif d'anticiper le volume et la qualité de l'immigration en Finlande, et son impact sur la société finlandaise. Placée sous la coordination du ministère de l'Intérieur, elle s'articule autour de plusieurs objectifs clés : organiser le marché du travail, garantir l'égalité des droits des travailleurs, améliorer les possibilités d'emploi pour les personnes issues de l'immigration, mettre en œuvre une politique d'intégration plus efficace, accélérer le traitement des demandes d'asile et lutter contre la discrimina-

tion. Une proposition, actuellement à l'étude, devrait être approuvée par le gouvernement en mai 2013.

En vertu de la loi sur la promotion de l'intégration, un Programme gouvernemental en faveur de l'intégration a été adopté en juin 2012 pour la période 2012-15. Ce plan d'action complet et concret tient compte des besoins de la population immigrée dans tous les secteurs, notamment l'emploi, l'éducation, le logement et les services de santé. Le programme vise à promouvoir l'emploi des immigrés et à apporter un soutien aux enfants, aux jeunes, aux familles et aux femmes issus de l'immigration. Les mesures pratiques incluent notamment un accès facilité aux cours de langue, à l'éducation des jeunes enfants et aux services de base, afin de favoriser l'intégration.

Un chapitre de la Loi sur l'intégration de 2010 inclut le projet « Intégration participative » en Finlande. Ce projet vise à concevoir des modèles efficaces pour permettre aux immigrés d'accéder plus rapidement au marché du travail et soutenir l'intégration de ceux qui y sont déjà présents. Lancé en 2010 avec un budget de 10 millions EUR, ce projet prendra fin en 2013.

Le programme gouvernemental prévoit un examen des critères requis en matière de revenu et de logement pour le regroupement familial dans les pays nordiques, afin de déterminer si de nouvelles restrictions sont justifiées en Finlande. Le ministre de l'Intérieur a défini un projet visant l'adoption d'un modèle de coopération entre le Service de l'immigration, la police et les garde-frontières, aux fins de la gestion des affaires d'immigration. L'objectif consiste à créer une structure de coopération permanente entre les autorités compétentes. L'entrée en vigueur de ce modèle est prévue pour la fin 2013.

Les changements législatifs liés à la mise en œuvre de la directive relative aux sanctions à l'encontre des employeurs sont entrés en vigueur le 1^{er} août 2012. Une sanction spéciale contre les employeurs qui emploient un ressortissant étranger en situation irrégulière a été intégrée à la Loi relative aux contrats de travail. Afin de lutter contre les pratiques illégales en matière d'emploi sur les chantiers de construction, tous les employés sont tenus, depuis septembre 2012, de demander un numéro fiscal et de l'afficher sur le lieu de travail. Plus de 36 000 étrangers se sont inscrits sur le registre fiscal au cours des cinq mois qui ont suivi l'entrée en vigueur de cette nouvelle règle.

Pour en savoir plus :

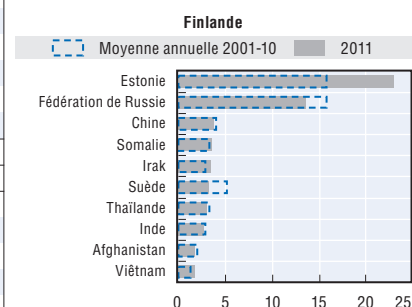
www.migri.fi/netcomm/?language=EN.
www.intermin.fi.

Tendances récentes des flux et des effectifs de migrants

FINLANDE

Flux migratoires d'étrangers	2000	2005	2010	2011	Moyenne		Milliers
					2001-05	2006-10	2011
Définition nationale							
<i>Pour 1 000 habitants</i>							
Entrées	1.8	2.4	3.4	3.8	2.1	3.3	20.4
Sorties	0.8	0.5	0.6	0.6	0.5	0.7	3.3
Entrées d'étrangers par catégorie							
<i>Statistiques de permis de résidence (données standardisées)</i>							
	Milliers		Distribution (%)				
	2010	2011	2010	2011			
Travail	1.1	1.2	5.8	5.6			
Famille (y compris la famille accompagnante)	6.2	7.8	34.3	38.4			
Humanitaire	3.2	2.2	17.4	11.0			
Libre circulation	7.1	8.4	39.0	41.3			
Autres	0.7	0.8	3.6	3.7			
Total	18.2	20.4	100.0	100.0			
Migrations temporaires							
	2005	2010	2011	Moyenne			
	Milliers				2006-10		
Étudiants	..	4.5	5.5	4.2			
Stagiaires			
Vacanciers actifs			
Travailleurs saisonniers	12.2	12.0	12.0	12.7			
Personnel transféré au sein de leur entreprise			
Autres travailleurs temporaires	6.5	9.0	9.0	10.2			
Entrées de demandeurs d'asile							
	2000	2005	2010	2011	Moyenne	Niveau	
	<i>Pour 1 000 habitants</i>				2001-05	2006-10	2011
	0.6	0.7	0.7	0.6	0.6	0.7	3 086
Composantes de la croissance de la population							
	2000	2005	2010	2011	Moyenne	Milliers	
	<i>Pour 1 000 habitants</i>				2001-05	2006-10	2011
Total	1.9	3.6	4.7	5.0	2.9	4.4	26
Accroissement naturel	1.5	1.9	1.9	1.9	1.6	2.0	10
Solde migratoire	0.4	1.7	2.6	3.0	1.3	2.4	16
Effectifs de migrants							
	2000	2005	2010	2011	Moyenne	Milliers	
	<i>En % de la population totale</i>				2001-05	2006-10	2011
Personnes nées à l'étranger	2.6	3.4	4.6	4.9	3.1	4.1	266
Population étrangère	1.8	2.2	3.1	3.4	2.0	2.7	183
Naturalisations							
	2000	2005	2010	2011	Moyenne	Niveau	
	<i>En % de la population étrangère</i>				2001-05	2006-10	2011
	3.4	5.2	2.8	2.7	4.3	3.3	4 558
Résultats sur le marché du travail							
	2000	2005	2010	2011	Moyenne		
	<i>Emploi/population (%)</i>				2001-05	2006-10	
Hommes nés dans le pays de résidence	71.2	71.2	69.5	69.4	71.0	71.3	
Hommes nés à l'étranger	49.9	61.7	66.2	61.1	64.9	68.2	
Femmes nées dans le pays de résidence	65.3	68.0	67.5	69.4	67.4	68.5	
Femmes nées à l'étranger	39.0	49.7	55.1	61.1	50.8	57.2	
	<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>						
Hommes nés dans le pays de résidence	10.3	9.3	8.8	8.2	10.0	7.7	
Hommes nés à l'étranger	36.6	22.4	18.4	16.0	20.8	15.2	
Femmes nées dans le pays de résidence	12.0	9.4	7.4	6.9	10.0	7.4	
Femmes nées à l'étranger	21.3	22.7	15.8	14.2	22.6	16.0	
Indicateurs macroéconomiques							
	2000	2005	2010	2011	Moyenne	Niveau	
	<i>Croissance annuelle en %</i>				2001-05	2006-10	2011
PIB réel	5.3	2.9	3.3	2.8	2.6	1.0	
PIB/tête (niveau en USD)	5.1	2.6	2.9	2.3	2.4	0.5	37 485
Emploi (niveau en milliers)	1.7	1.5	-0.3	0.7	0.6	0.4	2 458
	<i>Pourcentage de la population active totale</i>						
Chômage	9.8	8.4	8.4	7.8	8.9	7.6	

10 principales nationalités en % des entrées d'étrangers



Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932832117>